## L'ESPACE ECONOMIQUE

Introduction à la géographie économique et humaine

Myriam BARON, Université Paris Diderot Hadrien COMMENGES, Université Paris Diderot Delphine PRUNIER, Université Paris Diderot Lina RAAD, Université Paris Diderot

**Type**: Progression semestrielle

**Niveau** : à partir de la 1<sup>ère</sup> année de Licence

Durée: 10 à 11 séances de 2 heures / environ 4 heures par séquence de Travaux Dirigés

**Thèmes** : géographie économique, échanges, localisations des activités économiques, nouveaux espaces économiques

## **Objectifs**

Partant de notions comme la mondialisation et les cycles d'innovation, cette progression de première année de Licence place au cœur des interrogations la compréhension des principales structures spatiales qui résultent des dynamiques économiques à l'œuvre. Il s'agit pour les étudiants d'acquérir une véritable culture concernant les principales logiques de localisation des activités économiques et d'être sensibles aux nouvelles préoccupations liées aux localisations de ces mêmes activités économiques. Enfin, un intérêt particulier est accordé à la place de la géographie économique dans le grand ensemble constitué par la géographie humaine. Les séquences de travaux dirigés se focalisent sur la présentation d'exemples qui constituent des illustrations de notions théoriques vues en cours et qui sont en prise sur des questions faisant l'objet de développements récents dans la presse.

Cette progression semestrielle contient 5 séquences de Travaux Dirigés :

- TD 1 : Mondialisation. Caractéristiques des échanges
- TD 2 : Transports, réseaux et innovations
- TD 3 : Ressources, dépendances et mondialisation
- TD 4 : Dynamiques industrielles en Asie orientale, localisation des services en France
- TD 5 : Les villes « globales » dans la mondialisation

Elle contient également un sujet de Devoir sur Table de mi-semestre ainsi qu'une proposition de correction.

### **Déroulement**

Chaque séquence de Travaux Dirigés correspond à un dossier organisé en 3 voire 4 parties, qui permettent d'envisager les différentes réalités du phénomène étudié et d'assurer une progression dans la compréhension et la structuration complexe de ce phénomène.

Lors des deux séances de 2 heures consacrées à une séquence, il est généralement possible d'aborder en détail au plus 2 des 3 à 4 parties qui la structurent. Chacune des parties de la séquence porte un titre général qui doit permettre aux étudiants de construire une synthèse des principaux résultats, après avoir répondu à la série de questions qui se rapportent aux documents. Les titres et les questions qui rythment chaque partie d'une séquence de Travaux Dirigés doivent permettre aux étudiants d'acquérir entre autres la méthodologie du commentaire de documents. La(les) partie(s) non traitées peu(ven)t donner lieu à un commentaire de documents dans le cadre du contrôle continu. Enfin, les séquences de Travaux Dirigés sont souvent complétées par 1 ou 2 lectures obligatoires qui correspondent à un chapitre d'un des ouvrages, qui constituent la bibliographie de base de cette introduction à la géographie économique. Ces lectures obligatoires font l'objet d'un apprentissage à la fiche de lecture et à la réponse à une question de lecture.

Les 5 séquences de Travaux Dirigés peuvent être traitées à la suite les unes des autres puisqu'elles constituent une progression. Par exemple, la séquence de TD 2 intitulée « Transports, réseaux et innovations » vient après la séquence de TD 1 introduisant à la « Mondialisation et système monde. Caractéristiques des échanges ». Cette 2<sup>e</sup> séquence de TD permet une caractérisation des principaux moyens de transports et des principaux réseaux sur lesquels s'appuient les échanges.

Les différentes parties des séquences de Travaux Dirigés peuvent également être recomposées pour traiter d'autres questions plutôt centrées par exemple sur des espaces régionaux internationaux comme l'Asie orientale : recompositions à partir des séquences de TD 1, 2 et 4), ou sur l'importance des villes dans la structuration des échanges d'informations et dans la captation des innovations (recompositions à partir des séquences de TD 1, 2 et 5).

La première séquence de Travaux Dirigés peut enfin s'inscrire dans un enseignement sur les régions polarisées et être par exemple combinée avec la partie de la progression intitulée « Territoires et Systèmes Spatiaux. Une introduction à la géographie régionale ». C'est pour cette première séquence que sont proposés des éléments de réponse aux groupes de questions posées.

## Références bibliographiques

Baudelle G., 2006, « Villes mondiales, villes globales et city regions : trois approches de la mondialisation urbaine », in Carrouet L. (dir.) La mondialisation, Paris, SEDES / CNED, p.5-311.

Béguin H., 1995, « La localisation des activités banales », in Bailly A, Ferras R. et Pumain D. (dir.) Encyclopédie de Géographie, Paris, Economica, p.497-513.

Bost F., 2002, « La localisation des activités économiques : du local au global », in Charvet J.-P. et Sivignon M. (dir.) Géographie humaine questions et enjeux du monde contemporain, Paris, Armand Colin, coll. U, p.221-254.

Bost François, 2003, « Les investissements directs étrangers, révélateurs de l'attractivité des territoires à l'échelle mondiale », *M@ppemonde*, n°75, 8 pages. http://mappemonde.mgm.fr/num3/articles/art04301.html

Braudel F., 1985, « Le temps du monde (chapitre 3) » in *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, coll. Champs, p.81-121.

Bretagnolle, A., Le Goix, R. et Vacchiani-Marcuzzo, C., 2011, *Métropoles et mondialisation*. Paris, La documentation Française.

Carrouet L., 2005, « L'explosion des échanges et de la Logistique (Chapitre 3) », *in Géographie de la mondialisation*, Paris, Armand Colin coll. U, 2e édition, p.90-127.

Charvet J.-P., 1995, « Les échanges internationaux » in Bailly A, Ferras R. et Pumain D. (dir.) Encyclopédie de Géographie, Paris, Economica, p.779-793.

Charvet J.-P., 2006, « L'agriculture dans la mondialisation » in Carrouet L. (dir.) La mondialisation, Paris, SEDES/CNED, p.99-141.

Didelon C., Grasland C., Richard Y. (dir.), 2008, *Atlas de l'Europe dans le monde*, Paris, CNRS GDRE S4 – La Documentation Française, coll. Dynamiques des territoires, 260 p.

Dollfus O., 1995, « Géopolitique du système monde », in *Bailly A., Ferras R. et Pumain D.(dir.) Encyclopédie de Géographie*, Paris, Economica, p.667-693.

Frémont A., 2006, « Flux et transports », in Carrouet L. (dir.) La mondialisation, Paris, SEDES / CNED, p.179-232.

Géneau de Lamarlière I., Staszak J.-F., 2000, « La localisation des productions agricoles (chapitre 10) », *in Principes de Géographie économique*, Paris, Bréal, coll. Grand Amphi, p.316-346.

Géneau de Lamarlière I., Staszak J.-F. 2000, « La localisation de la fabrication industrielle (chapitre 11) », *in Principes de Géographie économique*, Paris, Bréal, coll. Grand Amphi, p.348-380.

Grataloup C., 2007, « Le « court XX<sub>e</sub> siècle » : la mondialisation est réversible », *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du Monde*, Paris, Armand Colin, collection U, Chapitre 8, p.185-201.

Grossetti M., 2004, « Concentration d'entreprises et innovation : esquisse d'une typologie des systèmes productifs locaux », *Géographie Economie Société*, Vol.6, p.163-177.

Jouve B. et Roche Y, 2006, *Des flux et des territoires. Vers un monde sans états ?* Presses Universitaires du Québec, coll. Géographie contemporaine, 377 p.

Le Goix R., 2005, Villes et mondialisation : le défi du XXIè siècle, Paris, Ellipses, 176 p.

Manzagol C., 1995, « La localisation des activités spécifiques », in Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.) Encyclopédie de Géographie, Paris, Economica, p.471 -496.

Milhaud Olivier, 2006, « Mappemonde ou la mondialisation mise en images », *M@ppemonde*, n°84, 13 pages. http://mappemonde.mgm.fr/num12/articles/art06401.html

Rozenblat Céline, 2004, « Intégration dans le commerce international: l'évidence du graphique triangulaire », M@ppemonde, n°75, 7 pages.

http://mappemonde.mgm.fr/num3/articles/art04302.html

Saint-Julien T., 1995, « Diffusion spatiale », in Bailly A., Ferras R. et Pumain D. (dir.) Encyclopédie de Géographie, Paris, Economica, p.559-582.

Sassen S., 1996, La ville globale New York Londres Tokyo, Paris, Descartes et Cie, p.7-22. Et p.31-52.

Zembri P., 2002, "Transports et réseaux : l'accentuation des mobilités ", in Charvet J.-P. et Sivignon M. (dir.) Géographie humaine questions et enjeux du monde contemporain, Paris, Armand Colin coll. U, p.255-288.

## TRAVAUX DIRIGES 3

## Ressources, dépendances et mondialisation

# 1. Les productions agricoles dans le monde : conditions de production et relations économiques de dépendance

#### Documents:

- Document 1 : Nord et Sud dans la Mondialisation
- Document 2 : Nouveaux marchés et nouvelle géographie de l'agriculture dans les pays en développement
- Document 3 : Concentration des exportations de quelques États d'Amérique latine, 2000-2005
- Document 4 : Les 10 premiers exportateurs mondiaux de produits agricoles et agroalimentaires
- Document 5: Le marché mondial du blé en 2006-2007
- Document 6: La production de blé
- Document 7 : Les écarts de productivité agricole en culture céréalière (exemples au Mexique pour la production de maïs)

A quel moment et dans quelles conditions la libéralisation de l'économie des produits agricoles s'est-elle effectuée (document 2)?

Comment se mettent en place les logiques de spécialisation de la production dans les différents espaces ? Quelle hiérarchie en découle (documents 1 à 4)?

Quelle sont les conséquences spatiales et productives de la mise en compétition de différents types d'agriculteurs sur les marchés mondiaux? En quoi cette compétition est-elle inégale (documents 1, 6 et 7)?

Quel lien pouvez-vous faire entre la théorie des avantages comparatifs et la question de la sécurité alimentaire (documents 1, 4, 5, 7)?

A partir des documents 1 à 7 et de vos réponses à ces questions introductives, vous établirez un plan détaillé de type commentaire de documents.

### Document 1: Nord et Sud dans la mondialisation

La mondialisation des échanges aboutit à mettre en concurrence des denrées qui ne sont pas du tout produites dans les mêmes conditions et des producteurs qui n'ont pas du tout les mêmes moyens. Si une agriculture à faible productivité du travail peut se maintenir dans le cadre d'une économie d'autosubsistance, il n'en est pas de même dès lors qu'une partie notable des récoltes est destinée aux marchés. Ainsi, les produits du Nord viennent concurrencer ceux du Sud dans les villes mêmes de ces pays, comme en témoigne l'augmentation des importations de céréales dans beaucoup de pays africains depuis les années 1970 ou 1980, quand bien même ils seraient aptes à produire ces marchandises : Conakry est ainsi nourrie en riz importé, alors que le riz est la principale production alimentaire des paysans guinéens depuis des siècles.

#### Des conditions de concurrence inégale.

Un problème majeur s'est posé à l'occasion des négociations commerciales menées dans le cadre de l'OMC : est-il souhaitable, comme le suggèrent les États-Unis et les pays du groupe de Cairns, de mettre en compétition sur les marchés mondiaux l'ensemble des agriculteurs ? La question mérite d'autant plus d'être posée que les pays du Nord soutiennent leurs agricultures par de nombreuses aides , plus ou moins visibles, qui contribuent à rendre très inégale la compétition [...] : octroi de prêts avantageux liés à l'achat de céréales, vente des surplus de viande bovine des grands producteurs du Nord à bas prix en Afrique, en concurrence avec les éleveurs locaux, etc. Sans compter que les producteurs du Nord et les sociétés de commerce disposent de moyens puissants pour s'imposer : ainsi, en Guinée Conakry, les importations de pommes de terre ont fait pression sur le gouvernement, qui voulait interdire les importations des Pays-Bas, le temps que la filière locale se mette en place, et faisaient du dumping pour maintenir leur monopole.

La mondialisation des échanges, le poids croissant du libéralisme, souvent imposé aux pays du Sud par les Institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI), aggravent les difficultés des paysanneries du Sud. D'un côté, l'ouverture des frontières conduit les producteurs à être concurrencés sur leur propre sol par les productions alimentaires de base venues du Nord, notamment les céréales. De l'autre, la théorie des avantages comparatifs pousse les pays tropicaux à produire tous les mêmes denrées d'exportation, conduisant à l'effondrement des cours mondiaux : ainsi, la production de cacao a augmenté de plus de 4% par an dans les trois dernières décennies du XXe siècle, alors que la consommation annuelle augmentait de 2 à 3% dans le même temps.

Chaléard J.-L. et Charvet J.-P., 2004, Géographie agricole et rurale, Paris, Belin, coll. Atouts, 240 p.

## Document 2 : Nouveaux marchés et nouvelle géographie de l'agriculture dans les pays en développement

#### Les nouvelles conditions de la production. [...]

L'amélioration des conditions de manutention et de stockage des produits, la réduction des temps de transport et la baisse des coûts ont permis l'essor des exportations de produits frais. L'augmentation du niveau de vie dans les pays du Nord et l'évolution des goûts ont fait apparaître de nouveaux marchés, notamment pour de nombreux fruits tropicaux autrefois peu consommés. [...]

Mais l'élément principal est constitué par les politiques de libéralisation mises en place dans la plupart des pays du Sud. A partir des années 1970-1980, et suite à la crise économique et financière qui les affecte, les institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale) poussent les pays du Sud à libéraliser leur économie, dans le cadre de "programmes d'ajustement structurel". Dans le domaine agricole, ces mesures ont de nombreuses conséquences: démantèlement des sociétés d'État, arrêt des politiques de substitution aux importations de produits agricoles, limitation des subventions aux intrants (engrais, etc.). [...]

Les droits de douane subissent partout une forte réduction. Dans le même temps, au nom de la théorie des avantages comparatifs, la Banque mondiale et le FMI poussent les pays du Sud à produire les denrées pour lesquelles ils ont le plus d'aptitudes. Il s'agit d'exporter essentiellement dans les pays du Nord des produits que ceux-ci ne produisent pas ou qu'ils ne produisent qu'à certains moments de l'année, grâce à des atouts climatiques [...].

#### L'essor des productions d'exportation.

La volonté de développer les exportations, dans le cadre de politiques libérales, se traduit par une augmentation massive des productions. Il faut cependant distinguer plusieurs cas. Certaines denrées font l'objet d'un commerce international ancien. Il s'agit de produits "tropicaux": café, cacao, caoutchouc, etc. La croissance de la production s'est poursuivie depuis les années 1980 avec l'extension de superficies cultivées chez les anciens producteurs, l'apparition de nouveaux pays producteurs et la hausse des rendements. [...]

La mondialisation s'accompagne également de l'essor de produits qui ne sont pas spécifiques des pays en développement mais pour lesquels certains de ceux-ci sont bien placés, car ils bénéficient de conditions favorables. Un exemple particulièrement significatif est celui du soja. Plusieurs pays latino-américains ont su devenir de grands producteurs de cette denrée et concurrencent avec succès les États Unis qui furent jusqu'en 2004 premier producteur mondial. Il s'agit du Brésil ou de l'Argentine et à un degré moindre de pays comme la Bolivie. L'élevage connait de la même façon une forte extension, notamment en Amérique latine: l'existence de vastes espaces pour élever les bovins, l'amélioration des conditions de transport avec les navires frigorifiques ont favorisé les exportations de viande de pays comme l'Argentine ou le Brésil.

Si ces évolutions poursuivent des mouvements anciens, la multiplication de nouveaux produits mis sur le marché à grande échelle est plus originale. Il s'agit en général de produits frais qui bénéficient des nouvelles conditions de transport et du marché international: fleurs du Kenya, de Colombie, d'Équateur, légumes du Burkina Faso ou du Kenya, asperges du Pérou, etc. Ces produits sont d'une extrême variété, les conditions locales permettant de développer des "niches" comme la production de brocolis en Équateur, le paprika sur la côte péruvienne, etc. En général, ils bénéficient des conditions favorables qui permettent de diminuer les coûts de production : main d'œuvre peu chère, foncier bon marché, etc. [...]

#### Une nouvelle géographie des productions?

Les productions qui se développent le font en partie par reconversion des terres anciennement cultivées, notamment là où les voies de commercialisation favorisent la mise en place d'une agriculture exportatrice, mais le plus souvent par extension sur de nouvelles terres. Le soja est produit sur de grands espaces, soit par reconversion d'anciennes régions agricoles, soit par extension de la culture sur des terres nouvelles (Amazonie brésilienne et bolivienne). Dans tous es cas, les conditions naturelles sont bonnes et les exploitants disposent d'espaces pour une production mécanisée à grande échelle. De nombreux produits tropicaux sont développés principalement sur les fronts pionniers. Dans ces régions, les producteurs bénéficient de sols « neufs » productifs, de terrains peu chers qui diminuent les coûts de production pourvu que les voies de communication soient construites pour assurer l'évacuation des produits. [...]

Dans l'ensemble, l'essor des productions d'exportation profite principalement à quelques grands pays producteurs qui peuvent fournir les pays du Nord en denrées tropicales et les concurrencer dans certains domaines. Le Brésil est ainsi un des grands gagnants de l'évolution actuelle. Il a connu un essor spectaculaire de la plupart de ses productions d'exportation : devenu premier producteur mondial de sucre et, depuis 2005, premier producteur mondial de soja. L'Asie du Sud-Est a su également développer de façon importante des productions tropicales depuis les années 1980 : la Malaisie a augmenté ses productions d'hévéa et d'huile de palme dont elle est le premier producteur mondial, l'Indonésie a une forte production de café, cacao, huile de palme, etc.

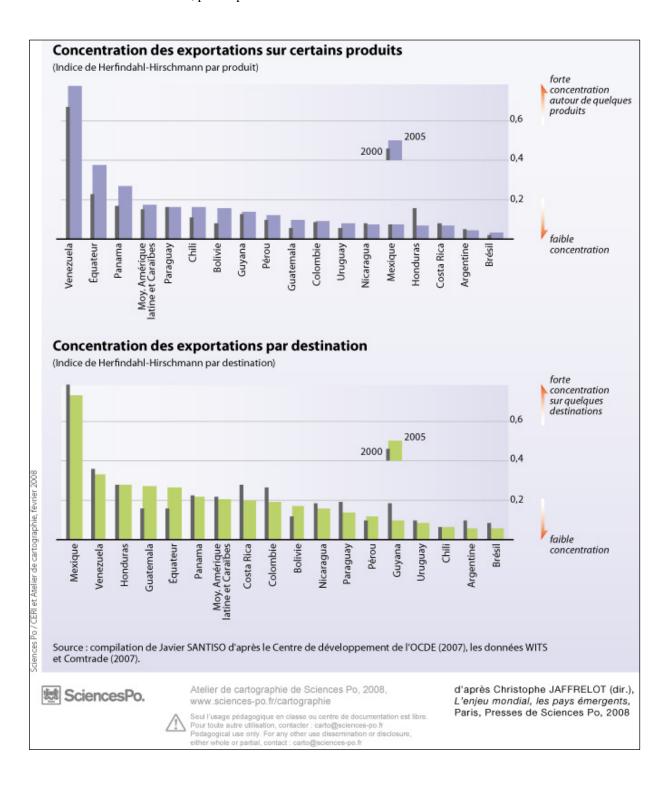
Cependant, cette évolution ne se fait pas au profit de tous les pays ni de toutes les régions. Une grande partie de l'Afrique par exemple profite peu de ce mouvement parce que les conditions de production ne sont pas bonnes, parce que les régions sont enclavées : c'est le cas de la Centrafrique par exemple. Beaucoup de régions anciennement productrices de café sont confrontées au vieillissement des vergers et à la chute des cours. La fin des accords privilégiés entre l'Union européenne et certains producteurs de sucre (comme Maurice) remet en cause une des productions qui fit leur richesse.

Au sein des États, des régions s'en sortent mieux que d'autres : au Pérou, la côte, proche des ports et favorisée par un climat chaud qui autorise un grand éventail de productions pourvu qu'on puisse irriguer, bénéficie des opportunités nouvelles tandis que la montagne andine est gênée par l'enclavement, des pentes fortes et un certain abandon des pouvoirs publics.

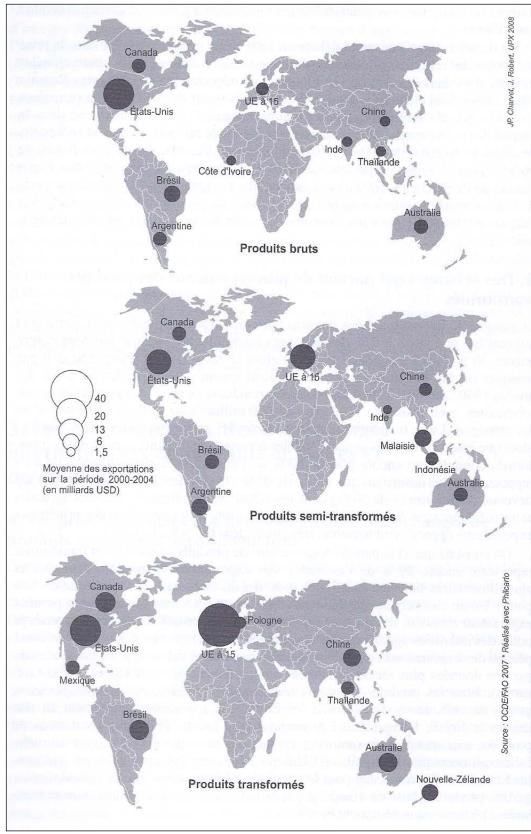
Chaléard J.-L., 2007, « Agriculture et mondialisation dans les pays en développement », in Cadène P. (dir.), La mondialisation. L'intégration des pays en développement, Paris, 224 p.

## Document 3: Concentration des exportations de quelques États d'Amérique latine, 2000-2005

**Note** : L'indice de Hirschman Herfindahl (dit IHH) est un indice mesurant le niveau de concentration du marché. Plus l'IHH d'un secteur est fort, plus la production est concentrée.



Document 4: Les 10 premiers exportateurs mondiaux de produits agricoles et agroalimentaires



Charvet J.-P., 2008, Nourrir les hommes, Paris, CNED-SEDES, 320 p.

## Document 5: Le marché mondial du blé en 2006-2007

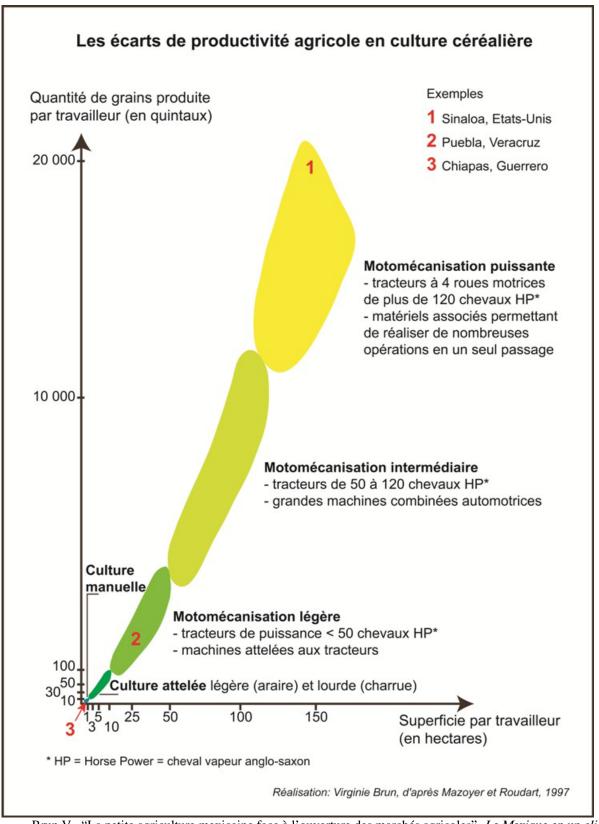
## Les grands exportateurs Russie Kazakhstan EU des 27 États-Unis Turquie Argentine 8 000 Quantité de blé 3 000 1 000 40 (en milliers de tonnes) Marché mondial du blé : 115 millions de tonnes EU des 2 Venezuela Indonésie Rep. Sud-africaine Les grands importateurs Source: d'après USDA, 2008 \* Réalisé avec Philicarto

## Document 6: La production de blé

La production de blé s'effectue essentiellement, pour des raisons agronomiques, sous les latitudes tempérées. C'est sous ces latitudes que se trouvent les grands pays exportateurs de blé. La production s'y effectue le plus souvent dans le cadre de grandes et de très grandes exploitations, au sein de bassins de production agricole très spécialisés dans ce domaine: Wheat Belts aux États Unis, Prairie canadienne, Pampa argentine, plaines d'Ukraine et de Russie méridionale, bassins céréaliers de l'Union européenne ou de l'Australie. Mais, par ailleurs, le blé se trouve également cultivé dans le cadre de petites et de très petites exploitations: autour du bassin méditerranéen, en Inde du Nord et en Chine du Nord. Les rendements par hectare sont très différents d'un pays ou d'une région à l'autre, y compris dans le groupe des grands pays exportateurs: moins de 20q/ha en Australie, 25q/ha au Canada, de 25 à 30 q/ha dans les Wheat Belts des États Unis, de 30 à 35q/ha en Ukraine et en Russie méridionale, de 70 à plus de 100q/ha dans l'Union européenne. Toutefois, ce qui compte véritablement, dans la compétition internationale, ce ne sont pas les rendements par hectare, mais les rendements par unité de main d'œuvre. Dans les grands pays exportateurs on est souvent, dans les exploitations spécialisées, à plus de 8000 à 10 000 quintaux par homme, avec des pointes à plus de 20 000.

Charvet J.-P., 2008, Nourrir les hommes, Paris, CNED-SEDES, 320 p.

Document 7 : Les écarts de productivité agricole en culture céréalière (exemples au Mexique pour la production de maïs)



Brun V., "La petite agriculture mexicaine face à l'ouverture des marchés agricoles", *Le Mexique en un clic*, CEMCA, à paraître.

## 2. Sols, sous-sols et forêts : exploitation et acteurs

#### Documents:

- Document 8 : Le « landgrabbing », un mouvement spéculatif mondial
- Document 9 : Contrôle de terres agricoles dans les pays étrangers depuis 2000
- Document 10 : Le pétrole en Afrique subsaharienne, 2004
- Document 11 : L'économie globale du bois tropical
- Document 12 : Forêts tropicales entre production et protection

A partir des documents sur le « landgrabbing » (documents 8 et 9),

- Caractérisez les pays qui participent au marché des terres agricoles et décrivez les spécialisations et orientations en termes de productions agricoles et de débouchés.
- Comment peut-on associer la question de la disponibilité (ou au contraire de l'indisponibilité) de ressources au phénomène de dépendance économique ?

A partir du document sur l'exploitation pétrolière en Afrique (document 10),

• Décrivez la localisation des activités d'extraction, des infrastructures de transport de la ressource, ainsi que l'orientation des exportations.

A partir des documents sur l'exploitation des forêts tropicales (documents 11 et 12),

- Comment se répartit et évolue la demande mondiale de bois tropicaux ?
- Comment s'organisent et se localisent les différentes étapes de production autour du bois tropical (plantations, coupes, phases de transformation ...)?

A partir des documents 8 à 12, vous tenterez de synthétiser l'ensemble de vos réponses autour des thèmes suivants :

- Les enjeux centraux qui semblent surgir en liens avec les différents types d'exploitations des ressources naturelles
- L'évolution de la localisation des centres et des périphéries depuis la fin des années 1990 dans le domaine de l'exploitation des ressources naturelles.

## Document 8: Le « landgrabbing », un mouvement spéculatif mondial

Les 18 et 19 novembre 2009, le centre de conférences Elisabeth II de Londres accueille le Forum des bailleurs de fonds de la Sierra Leone. A la tribune, l'ancien premier ministre Anthony Blair, dont l'association (Africa Governance Initiative) parraine l'événement, incite vivement les participants à acquérir des terres agricoles dans un pays qui, selon ses mots, « dispose de millions d'hectares de terres arables». Porté par son enthousiasme, M. Blair semble en oublier les millions de Sierra-Léonais qui dépendent des récoltes que ces terres produisent.

Convaincus d'en retirer d'importants profits, nombre de banques, de fonds d'investissement, de grands groupes industriels, d'Etats et de milliardaires projettent d'installer en Afrique des fermes industrielles géantes pour y produire des denrées alimentaires et des agrocarburants entièrement destinés à l'exportation. Ces opérations de vente à la découpe et de location à long terme de terres agricoles sont volontiers présentées comme des programmes de développement menés au bénéfice mutuel des puissances financières engagées et des pays concernés.

Parmi les tenants de cette approche, la Société financière internationale (SFI) de la Banque mondiale et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), institution spécialisée du système des Nations Unies. En dépit des réticences initiales de son directeur général Jacques Diouf, qui l'avait qualifiée de *« forme de néocolonialisme »*, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'est ralliée à cette pratique.

Nombreux sont les exemples de la grande braderie qui s'opère actuellement en Afrique. La Chine aurait obtenu en République Démocratique du Congo (RDC) une concession de 2,8 millions d'hectares pour y implanter la plus

grande palmeraie du monde. M. Philippe Heilberg, président-directeur général du fonds d'investissement newyorkais Jarch Capital, et ancien représentant du géant de l'assurance American International Group (AIG), aurait loué de 400 000 à 1 million d'hectares dans le sud du Soudan au seigneur de la guerre Paulino Matip. Le Congo-Brazzaville a récemment offert à plusieurs industriels de l'agroalimentaire sud-africains 10 millions d'hectares de la précieuse forêt pluviale du pays, pourtant menacée.

En novembre dernier, sous l'impulsion de l'homme d'affaires saoudien d'origine éthiopienne Mohammed Ali Al-Amoudi, cinquante des plus grandes sociétés saoudiennes ont organisé un forum en Ethiopie en vue d'implanter des exploitations agricoles exclusivement destinées à l'exportation. Dans le même temps, l'Indien Sai Ramakrishna Karuturi, en concurrence avec le géant de l'industrie agroalimentaire Cargill, clame qu'il possède la plus grande *« banque de terres »* du continent noir, situées notamment en Éthiopie. Au moment où ce pays, frappé par la sécheresse, lance un appel à l'aide alimentaire, son gouvernement, qui avait déjà cédé 600 000 hectares, s'apprête à en mettre 3 millions supplémentaires sur le marché.

De nombreux chefs d'États africains semblent séduits par l'idée que l'exportation de produits agroalimentaires est la solution à la pénurie et au chômage endémique. Ils sont notamment soutenus par la SFI. Soucieuse d'instaurer un « climat favorable aux affaires », celle-ci a mis en place dans les pays concernés des agences de promotion de l'investissement. Elles se donnent pour mission d'aider les investisseurs face aux entraves à la liberté d'entreprendre que pourraient constituer les taxes et les législations locales (droit du travail, droits de la personne, protection de l'environnement) et même la souveraineté nationale.

L'argument le plus souvent avancé est la sous-exploitation des sols. Cependant, les terres en jachère et les friches permettent la régénération des sols et des rivières. En outre, les populations autochtones tirent de ces zones forestières et de ces terrains « inutilisés » d'innombrables ressources (nourriture, fibres textiles, épices, oléagineux, condiments et plantes médicinales).

L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (Ifpri) de Washington estime qu'au cours des deux dernières années 20 millions d'hectares de terres, la plupart en Afrique, ont été vendus ou loués pour des périodes allant de trente à cent ans dans au moins trente pays. L'organisation non gouvernementale Grain, qui tente de recenser ces transactions, souligne que celles-ci sont le plus souvent si opaques et si rapides qu'il est difficile d'en établir le compte exact. [...]

Soucieux d'assurer leur sécurité alimentaire, les riches États du Golfe, qui manquent de surfaces cultivables, et plusieurs pays asiatiques sont parmi les premiers sur ce « marché ». Pour les opérateurs financiers et les grands groupes industriels, il s'agit plutôt de produire des agrocarburants à base de denrées alimentaires (canne à sucre, huile de palme, manioc, maïs) ou de jatropha, une plante considérée par certains comme de l'« or vert » car elle produit une huile aux propriétés proches du diesel. Tout ceci dans des pays africains en lutte permanente pour leur propre sécurité alimentaire en raison de l'amenuisement des ressources en eau et de changements climatiques dont ils ne sont en rien responsables. [...]

La crise alimentaire mondiale a accéléré la ruée vers les terres cultivables africaines. Pourtant, le milliard de personnes mal nourries que compte la planète ne sont pas victimes d'une pénurie mais plutôt d'un manque d'accès aux denrées comestibles, dont les prix n'ont cessé de flamber en 2008. Cette augmentation hors de toutes proportions est partiellement due au vent de spéculation consécutif à la décision des pays européens et des États-Unis de se tourner vers les agro-carburants. Il est paradoxal de noter que ceux-ci, dont il n'est pas certain qu'ils permettent de lutter contre les changements climatiques, sont en partie à l'origine de l'annexion des terres agricoles. La crise financière, elle aussi, a joué un rôle dans ce mouvement car, après le krach de septembre 2008, les milieux financiers se sont mis en quête de nouveaux placements sûrs et très rentables. A leurs yeux, « la terre est un placement aussi sûr et même plus sûr que l'or ». [...]

Baxter J., « Un mouvement spéculatif mondial. Ruée sur les terres africaines », Le Monde diplomatique, janvier 2010.

## Document 9 : Contrôle de terres agricoles dans les pays étrangers depuis 2000.

#### La recherche de la sécurité alimentaire.

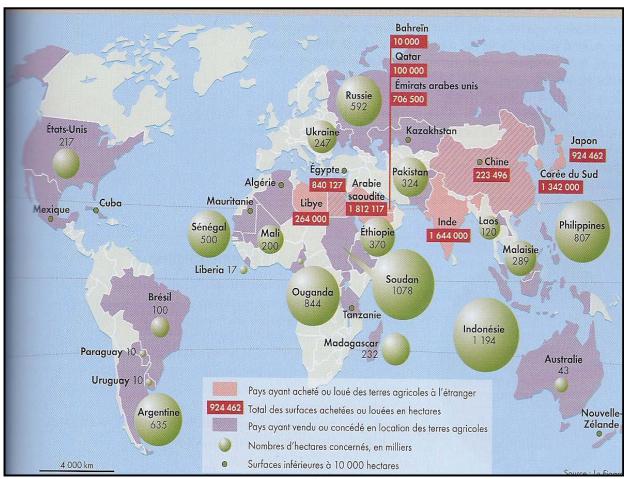
Les États recherchent au travers d'implantations agricoles offshore un moyen de mieux assurer la sécurité alimentaire de leur population, ce qui souligne le rôle géostratégique majeur qu'ils accordent au contrôle de terres cultivables. Les États acheteurs et/ou loueurs de terres agricoles à l'étranger sont regroupés dans deux aires géographiques assez bien délimitées.

Un premier groupe de pays composé de la Chine, du Japon, de la Corée du Sud se situe sur la façade pacifique de l'Asie. La Chine à elle seule aurait pris le contrôle de plus de deux millions d'hectares à l'étranger en Asie et en Afrique au cours des dernières années.

Un second groupe de pays comprend les États pétroliers du golfe Persique (Koweït, Qatar, Émirats arabes unis, Arabie saoudite, etc.) et quelques États d'Afrique du nord (Égypte, Libye). Il correspond à un ensemble de pays situés au sud et à l'est de la Méditerranée. Les investissements dans d'autres pays musulmans sont souvent privilégiés: l'Arabie saoudite aurait pris le contrôle de plus d'1,5 million de terres agricoles en Indonésie.

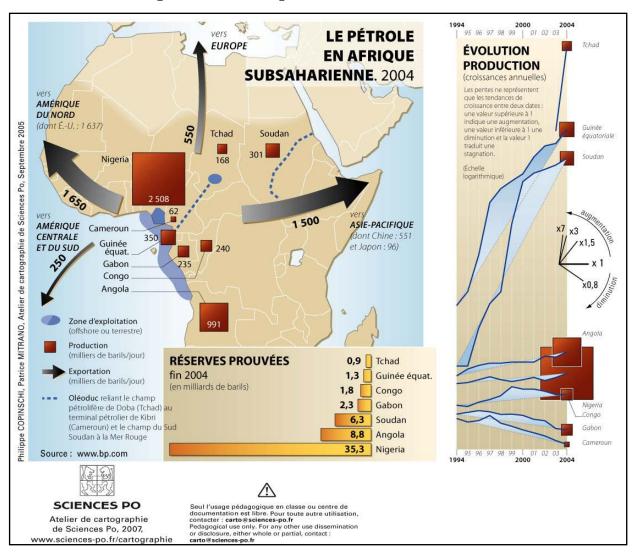
Ces deux aires géographiques sont les plus déficitaires en grains de la planète et appelées à la devenir de plus en plus. Il s'agit pour les États qui s'y trouvent de mieux assurer une sécurité alimentaire que, selon eux, le recours à des importations en provenance du marché mondial ne peut pas automatiquement assurer.

Charvet J.-P., 2010, *Atlas de l'agriculture. Comment pourra-t-on nourrir le monde en 2050*?, Paris, Autrement, 80 p.



Charvet J.-P., 2010, *Atlas de l'agriculture. Comment pourra-t-on nourrir le monde en 2050 ?*, Paris, Autrement, 80 p.

## Document 10: Le pétrole en Afrique subsaharienne, 2004



## Document 11: L'économie globale du bois tropical

#### Les évolutions de l'économie des bois tropicaux.

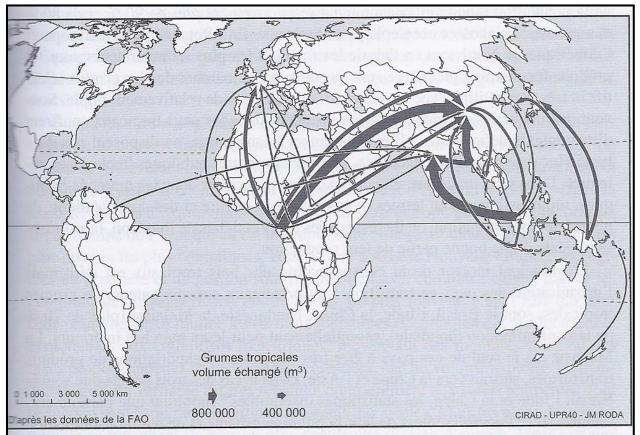
Autrefois, le commerce des bois tropicaux correspondait au schéma de l'importation par les pays industrialisés de produits primaires venant du reste du monde. Cela n'est plus vrai en raison de la concurrence mondiale des bassins de main d'œuvre et du poids croissant des pays en développement dans l'offre et la demande des biens manufacturés. Ces pays comptent désormais parmi les premiers exportateurs de produits de seconde transformation à base de bois tropicaux. Les flux qui aboutissaient auparavant essentiellement en Europe se sont modifiés après la seconde guerre mondiale, en raison du réveil économique de l'Asie orientale. [...] L'Asie contrôle l'utilisation des bois tropicaux en consommant près de 70% des produits bruts et de première transformation, en équivalent bois rond. La transformation, après avoir été essentiellement le fait du Japon et de la Corée, s'est relocalisée en Malaisie, Indonésie, et se déplace à présent en Chine. [...]

#### La nouvelle économie des bois tropicaux ou la globalisation par le Sud.

Dans l'économie des bois tropicaux, une profonde réorganisation industrielle s'est engagée depuis le milieu des années 1990 où différents réseaux d'entreprises sont de plus en plus visibles dans toutes les forêts tropicales du monde. [...] Dans le domaine des bois tropicaux, ce sont essentiellement des réseaux d'entreprises appartenant à des Chinois d'Asie du Sud-Est, des Indiens de Gujarat, de Syro-Libanais ou des Italiens des districts industriels d'Italie du Nord. Ces réseaux d'entreprises génèrent un développement économique dans des zones parmi les plus instables et difficiles du monde, mais sont aussi quelquefois de véritables prédateurs des ressources des forêts

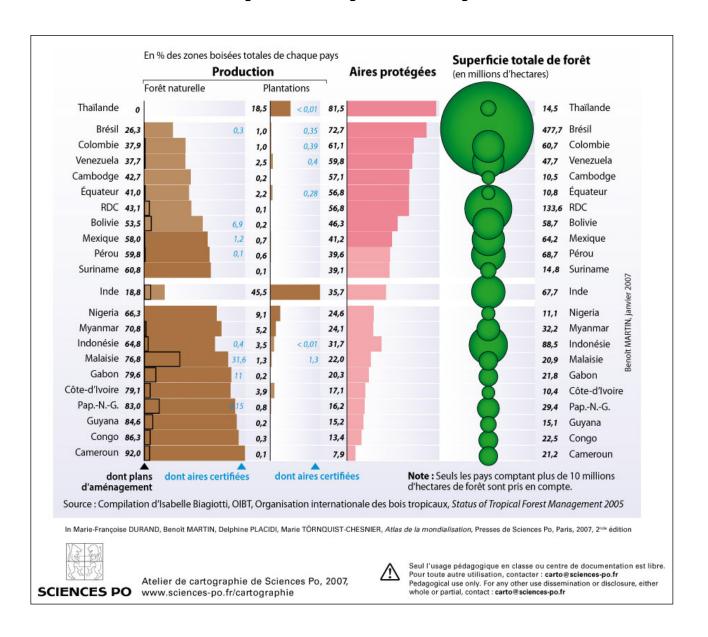
naturelles. Ils servent de relais entre les zones protectrices de bois tropicaux et les demandes croissantes liées au développement des entités urbaines des grands pays en transition, parmi lesquels le Brésil, l'Inde, et la Chine ont le plus d'influence. Ils supplantent dans les forêts tropicales les industries aux organisations plus traditionnelles qui avaient dominé le terrain jusque dans le milieu des années 1990.

Roda J.-M., 2007, « L'économie globale du bois tropical », in Cadène P. (dir.), *La mondialisation.* L'intégration des pays en développement, Paris, 224 p.



**Carte 9.2** Commerce international des grumes tropicales en 2003. Les flux annuels de moins de 40 000 m³ ne sont pas représentés.

## Document 12: Forêts tropicales entre production et protection



# 3. Le cacao, culture d'exportation : un levier de développement en question ?

#### Documents:

- Document 13 : Les principales productions ivoiriennes (2000-2002)
- Document 14 : Les exportations de produits agricoles de la Côte d'Ivoire (2000)
- Document 15 : Evolution des productions mondiales et ivoiriennes de Cacao (1955-2002) en milliers de tonnes et en pourcentages
- Document 16 : Phases du développement ivoirien
- Document 17 : Les systèmes de commercialisation et d'encadrement des filières
- Document 18 : La Caistab et la commercialisation du cacao ivoirien

Quelle est la place du cacao dans la production ivoirienne ? (documents 13 et 14)

A partir du document 15, réalisez un graphique qui rende compte de l'évolution des productions de cacao mondiales et ivoiriennes. Commentez le graphique obtenu.

A partir des documents 13 à 15, quelle hypothèse peut-on faire sur le rôle de cette culture dans l'économie ivoirienne ?

Caractérisez le développement de la Côte d'Ivoire depuis 1960 : éléments clefs du système cacao, état du système dans les années 1960, puis dans les années 2000, étapes du développement, perturbations, difficultés en germe dans le système mis en place au départ, difficultés à l'heure actuelle (Document 16)

Qu'est-ce que la Caistab ? (Documents 17 et 18)

Construisez un diagramme sagittal qui mette en relation production de cacao en Côte d'Ivoire, éléments du système ivoirien et marchés mondiaux.

Document 13: Les principales productions ivoiriennes (2000-2002)

	Production en 2000 (milliers de tonnes)	Production en 2002 (milliers de tonnes)	Rang mondial 2002	% Monde 2002
Huile de palme	1771	1 400	6	1,1
Cacao	1396	1 000	1	36,7
Café	336	198	8	2,7
Ananas	226	250	15	1,7
Banane	202	241	37	0,4
Caoutchouc	123	123	7	1,8
Coton	399	280	21	0,5

Source : FAO

Document 14 : Les exportations de produits agricoles de la Côte d'Ivoire (2000)

	Milliards Francs CFA	En % de l'ensemble des exportations		
Produits agricoles bruts	1 025 344	40,46		
Dont fèves de cacao	601 074	23,72		
Produits agricoles transformés	157 152	9,99		
Dont cacao transformé	96 089	3,79		
Bois et dérivés	239 581	9,45		
Produits non agricoles	1 112 286	40,10		
Total	2 534 363	100,00		

Source : Marchés tropicaux et méditerranéens (8 février 2002)

Document 15: Evolution des productions mondiales et ivoiriennes de Cacao (1955-2002) en milliers de tonnes et en pourcentages

	1955	1965	1975	1985	1995	1999	2002
Monde	903	1 231	1 504	1 802	2 543	2 988	2 809
Côte d'Ivoire	72,3	113,8	241	480	809	1 120	1 000
% Côte d'Ivoire/Monde	8	9	16	26,5	32	38	35,5
Afrique de l'Ouest	468,1	679,7	714	425	660	685	388
Amérique latine	n.d.	n.d.	387	614	568	507	507
Indonésie/Malaisie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	455	488	396

### Document 16: Phases du développement ivoirien

En 1960, la Côte d'Ivoire est un pays de quatre millions d'habitants, sans matières premières, qui ne paraît pas particulièrement favorisé. Mais son président, Félix Houphouët-Boigny, décide de valoriser son sol en ouvrant largement les frontières aux immigrés venus des pays enclavés du Nord, Burkinabés et Maliens surtout. Il leur donne accès à la terre, aux emplois publics, au droit de vote. Contrairement à la Guinée, il décide aussi d'ouvrir le pays aux investissements occidentaux, français d'abord. En vingt ans, la Côte d'Ivoire devient un riche pays agricole, dont les petits planteurs sont assurés de vendre leurs récoltes à des organismes d'Etat qui leur garantissent un prix rémunérateur. Grâce à d'importants investissements publics, elle se dote d'un réseau routier et urbain de qualité et d'industries dynamiques, dans le secteur agro-alimentaire surtout. La capitale a été déplacée à Yamoussoukro, village natal du président, mais Abidjan reste le premier port d'Afrique de l'Ouest : la Côte d'Ivoire est un pays essentiel pour l'économie de la région. On parle du « miracle » ivoirien.

Au début des années 1980, la conjoncture se retourne : le prix des matières premières s'effondre, privant l'Etat de sa capacité redistributrice. Les riches terres à cacao du Sud du pays commence à manquer (le pays reste actuellement le premier producteur mondial de cacao), ce qui fait naître des tensions entre autochtones et allogènes. La dette pèse lourdement sur les dépenses publiques. En 1987, Houphouët-Boigny se voit contraint de suspendre son remboursement, puis de baisser de moitié le prix d'achat du cacao aux planteurs, mettant ainsi fin au contrat implicite qui l'unissait à sa base paysanne. Il doit accepter les plans d'ajustement structurel du FMI et de la Banque Mondiale, réduire le train de vie trop élevé de l'Etat, dégraisser une fonction publique pléthorique. L'instauration du multipartisme permet l'émergence de l'opposant historique Laurent Gbagbo. On commence à parler du « mirage » ivoirien.

Houphouët meurt en décembre 1993, son successeur constitutionnel, Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée Nationale, ne possède ni sa légitimité ni son charisme. Pour se doter d'une base populaire, il met en avant le concept ancien « d'ivoirité » : la terre, les emplois et les fonctions électives doivent être réservés aux Ivoiriens. Le nouveau code électoral permet d'exclure un candidat qui a la faveur des populations du Nord, le musulman Alassane Ouattara, pourtant ancien premier ministre en raison de sa nationalité « douteuse ». Les détournements de l'aide et la corruption provoquent de l'interruption de la coopération internationale. En décembre 1999, Bédié est renversé et chassé par le général Gueï, qui entend moraliser les affaires publiques. Lors de l'élection présidentielle, l'année suivante, marquée par une très faible participation en raison de l'éviction de Ouattara, Gbagbo est élu.

Deux ans plus tard, en septembre 2002, une tentative de coup d'Etat permet d'éliminer le général Gueï tandis que Ouattara se réfugie à l'ambassade de France. La France renforce ses troupes pour sécuriser le pays, où l'agressivité monte contre les entreprises et les ressortissants français. Un mois plus tard, des rebelles en provenance du Nord, qui se qualifient de « forces nouvelles », marchant sur Abidjan. Les troupes françaises de « La Licorne », comme on les appelle en Côte d'Ivoire, stoppent leur avancée à hauteur de Bouaké, où s'établit une « zone de confiance » sous contrôle international, qui coupe en deux le pays, interrompant les flux commerciaux et humains vers Abidjan. Des milliers de Burkinabés et de Maliens rentrent dans leur pays afin

d'éviter représailles et pogroms. Le pouvoir de l'Etat ne s'exerce plus que sur la moitié Sud. La France réunit les principaux partis ivoiriens et les rebelles en janvier 2003 à Marcoussis pour tenter de mettre en place des accords de paix. Mais Gbagbo refus d'appliquer ces accords qu'il juge trop favorables à des rebelles sans légitimité électorale. En novembre 2004, des militaires français sont tués par un bombardement de l'aviation ivoirienne, que le président Jacques Chirac fait alors détruire. A Abidjan, les « Jeunes patriotes » au service du régime se déchaînent contre les intérêts français, menaçant et brutalisant les expatriés, détruisant maisons, hôpitaux et écoles. Entre la France et la Côte d'Ivoire, l'alliance historique est rompue. La médiation sud-africaine échoue. La Côte d'Ivoire est un pays coupé en deux, en proie aux haines ethniques, qui sombre économiquement. Le naufrage ivoirien montre que les succès engrangés ne sont jamais définitifs et qu'il faut moins d'une génération pour développer - ou sous-développer - un pays.

Chaléard JL. - "Le cacao en Côte d'Ivoire : heurs et malheurs d'une petite agriculture de plantation", in Chaléard JL, Charvet JP., Géographie agricole et rurale, Belin atouts, pp. 181-194. - 2004

### Document 17 : Les systèmes de commercialisation et d'encadrement des filières

Trois grands systèmes de commercialisation et d'encadrement des filières ont été adoptés par les pays producteurs de cacao.

#### Les offices de commercialisation

Ce processus mis en place dans des pays producteurs de cacao tels que le Nigeria (jusqu'en 1986) ou le Ghana (en cours de libéralisation) est caractérisé par l'existence d'un organisme parapublic détenant le monopole de la commercialisation domestique et internationale. Lorsque le cacao est acheté au producteur, il devient la propriété de l'office qui le prend en charge tout au long de la filière. Les prix aux différents stades sont déterminés par l'office et sont fixés pour toute l'année de récolte. Cette stratégie permet d'isoler les producteurs de l'instabilité des cours mondiaux, les rendant par là même moins vulnérables.

#### Le marché libre

Selon ce principe, la filière est composée de nombreux agents privés qui prennent une part active à la commercialisation. Il n'y a aucune intervention publique directe sur la commercialisation domestique et internationale et les prix sont déterminés par le marché mondial du cacao. L'action du gouvernement est généralement focalisée sur la supervision, le contrôle de la qualité et les prélèvements fiscaux. La concurrence et l'absence de distorsions seraient considérées comme des facteurs favorisant le paiement d'une part plus élevée du prix FOB aux producteurs. Cependant, la réalité peut parfois être quelque peu différente, lorsque l'on prend en considération les escomptes ou primes par rapport à la qualité de référence finale prise en compte par le marché.

Jusqu'à la fin des années 1990, les systèmes centralisés de commercialisation étaient de mises dans la plupart des pays producteurs de cacao en Afrique de l'Ouest et du Centre. Les courants de libéralisation ont incité des pays tels que le Nigeria, le Cameroun et la Côte d'Ivoire à privatiser entièrement leurs filières cacaoyères alors que le Ghana a introduit des éléments de concurrence dans la sphère domestique en agréant des agents privés autorisés à acheter le cacao aux producteurs. La loi du marché était depuis de nombreuses années la seule régissant le secteur cacaoyer de pays tels que le Brésil, l'Indonésie et la Malaisie.

#### Les caisses de stabilisation

Semblable aux offices de commercialisation (qui fixent les prix domestiques et détiennent la propriété du cacao tout au long de la filière), l'intervention des caisses de stabilisation est moindre. Le flux physique du cacao, des producteurs aux ports d'exportation, est réalisé par des acteurs privés agréés par la caisse. Ce système a généralement été utilisé dans les pays producteurs tels que le Cameroun ou la Côte d'Ivoire qui ont maintenant libéralisé leur filière. En 1999, le système de stabilisation en Côte d'Ivoire reposait sur le principe du « barème ». Le « barème » est une méthode selon laquelle un prix minimum est fixé pour les producteurs ainsi que des cours de référence pour l'exportation à chaque stade de la filière. Lorsque la vente de cacao était réalisée, l'exportateur devait compenser la Caisse de stabilisation (opération dite de « reversement ») de la différence entre le prix de vente effectif et le cours de référence si ce dernier était inférieur au premier. Lorsque les cours mondiaux étaient

inférieurs au prix de référence, la Caisse dédommageait les exportateurs en leur accordant un paiement (connu sous le terme générique de « soutien ») à hauteur de la différence.

D'après J.-L. Chaléard (2000), « Les derniers carrés de chocolat. La fin d'un système économico-politique en Côte d'Ivoire ? » in *Afrique contemporaine*, n°193, 1<sup>er</sup> trimestre 2000, p.45-55. et *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n° 2935, février 2002.

### Document 18: La Caistab et la commercialisation du cacao ivoirien

La Caisse de stabilisation et de soutien des prix des productions agricoles, appelée Caistab, a longtemps contrôlé la commercialisation du café et du cacao en Côte d'Ivoire. Chaque année en début de campagne est promulgué par le gouvernement un prix d'achat minimum au planteur, qui est ainsi assuré d'écouler sa production à un prix garanti. Un système de prix pour la commercialisation est également mis en place et la Caistab attribue les licences d'exportation. Théoriquement elle doit stabiliser les cours au planteur. Quand les cours mondiaux sont supérieurs au prix d'achat au planteur, augmenté des frais de commercialisation, elle engrange les bénéfices qu'elle doit reverser, en principe, quand les cours mondiaux baissent. En réalité, la Caistab a servi à financer des dépenses de l'Etat durant les périodes de cours élevés. Le système d'attribution des quotas d'exportation aux commerçants favorisaient les barons du régime. Quand les cours ont chuté, la Caistab n'avait plus d'argent pour soutenir les prix aux planteurs... La Banque Mondiale et le FMI ont longtemps poussé le gouvernement ivoirien à réformer le système de commercialisation qu'ils jugeaient opaque et pas assez favorable au planteur. Finalement, la Caistab a été supprimée en 1999. Un système libéral, fondé sur une bourse café-cacao, a été mis en place. Ce système est en train de permettre aux grands commerçants mondiaux (comme Cargill, Archers Daniels Midlands) de s'imposer sur le marché ivoirien.

D'après J.-L. Chaléard (2000), « Les derniers carrés de chocolat. La fin d'un système économico-politique en Côte d'Ivoire ? » in *Afrique contemporaine*, n°193, 1<sup>er</sup> trimestre 2000, p.45-55. et *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n° 2935, février 2002.

## Lectures obligatoires

Charvet J.-P., 2006, « L'agriculture dans la mondialisation » in Carrouet L. (dir.) La mondialisation, Paris, SEDES/CNED, p.99-141.

Géneau de Lamarlière I., Staszak J.-F., 2000, « La localisation des productions agricoles (chapitre 10) », *in Principes de Géographie économique*, Paris, Bréal, coll. Grand Amphi, p.316-346.